

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE

Association : LUMIÈRE D'ESPOIR

Date : 23/07/2025

Lieu : 3 rue de la Vallée 52000 Verbiesles

PRÉSENTS :

- SINGER de Polignac Thierry (président)
- HEBERT Madleen (trésorière)
- MALOTET Carole (secrétaire)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 11 heures par Thierry SINGER de Polignac

2. ADOPTION DES STATUTS

Le projet de statuts de l'association, intitulée "LUMIÈRE D'ESPOIR", a été présenté et discuté.

Les statuts sont adoptés à l'unanimité par les membres présents.

3. ÉLECTION DU BUREAU

Les membres fondateurs élisent le premier bureau :

- Président(e) : SINGER de Polignac Thierry



- Secrétaire : MALOTET Carole

- Trésorier(ère) : HEBERT Madleen

4. POUVOIRS POUR FORMALITÉS

L'assemblée donne tout pouvoir au président pour effectuer les démarches de déclaration auprès de la préfecture et la publication au Journal officiel des associations.

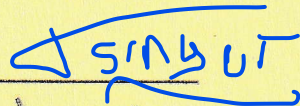
5. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

Fait à VERBIESLES, le 23/07/2025

Signatures :

Le Président :



La Secrétaire :

